



Communiqué de presse

Banque Populaire lance la première offre clé en main pour l'accessibilité des commerces à tous les clients

Paris, le 20 mai 2014

Banque Populaire s'associe à Handibat Développement, Handidiag, I.Cert et à la Socama pour proposer aux commerçants et artisans une offre technique et financière simplifiant leur mise en conformité avec la loi sur l'accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP).

Cette offre est la première solution clé en main, depuis le diagnostic initial de l'établissement jusqu'à la certification de l'ouvrage en passant par le financement et la réalisation des travaux par des professionnels labellisés.

Banque Populaire s'engage fortement aux côtés des commerçants et artisans pour leur permettre d'accueillir tous les clients, notamment les personnes en situation de handicap, les personnes âgées ou bien encore les familles avec jeunes enfants, et ainsi transformer l'obligation légale en une véritable opportunité commerciale.

En vertu de la loi du 11 février 2005, les ERP doivent être accessibles à toutes personnes, notamment celles en situation de handicap, à compter du 1^{er} janvier 2015. Cette échéance devrait être assouplie avec l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) qui prévoit un délai supplémentaire en contrepartie d'un calendrier précis assorti d'un engagement financier.

Alors que 85 % des commerces ne sont pas encore aux normes, Banque Populaire s'associe à Handibat Développement, Handidiag, I.Cert et à la Socama pour lancer la première offre clé en main couvrant toutes les étapes de la mise en conformité :

- **Le diagnostic préalable**, pour conseiller les commerçants sur la mise aux normes, leur délivrer des préconisations, et les accompagner le cas échéant dans les formalités liées à l'Ad'AP,
- **La mise en relation avec des artisans labellisés HANDIBAT®** qui établissent leurs devis et réalisent les travaux en cohérence avec le diagnostic,
- **Le financement Banque Populaire, avec le prêt Express SOCAMA pour l'Accessibilité** jusqu'à 50 000 euros, sans caution personnelle, ainsi que **des solutions d'épargne professionnelle** pour anticiper le budget des travaux.
- **La certification de mise en conformité**, avec le label BAC (Bâtiment Accessible Certifié) et sa valorisation auprès des clients.





Le site Internet www.ouvrezvosportes.fr complète par ailleurs cette offre. Pédagogique, il vise à informer les commerçants et artisans sur la loi, les Ad'AP et les étapes de la mise aux normes.

La transformation de l'établissement est ainsi simplifiée. Au-delà de la mise aux normes, c'est également l'opportunité pour les commerçants de repenser leur point de vente et de le rendre plus attractif à toute leur clientèle, notamment les personnes en situation de handicap, les personnes âgées et les familles avec jeunes enfants.

Cette offre s'inscrit parfaitement dans les valeurs sociétales de Banque Populaire et constitue une nouvelle illustration de ses engagements pris en faveur des entrepreneurs dans le cadre du « pacte d'envie d'agir », lancé en 2013.

À propos de Banque Populaire

Le réseau des Banques Populaires est constitué de 17 Banques Populaires en région, du Crédit Coopératif et de la CASDEN Banque Populaire. Autonomes, ces banques exercent tous les métiers de la banque commerciale et de l'assurance dans une relation de proximité avec leurs clientèles.

La Banque Populaire, avec 8,9 millions de clients (dont 3,9 millions de sociétaires), 3 330 agences et 17 agences e-BanquePopulaire, fait partie du 2^e groupe bancaire en France : le Groupe BPCE.

Les Banques Populaires accompagnent plus d'un million de professionnels, dont 370 000 artisans commerçants, soit un artisan sur trois et un commerçant sur quatre.

A propos de Handibat Développement

Handibat Développement gère, promeut, développe et délivre le droit d'usage de la marque HANDIBAT® aux professionnels du bâtiment ayant répondu aux prérequis et s'engageant à respecter la Charte qualité de la marque.

HANDIBAT® est, avec 5 000 entreprises formées et plus de 2 600 entreprises labellisées sur l'ensemble de la Métropole et des DOM-TOM, la marque leader dans le secteur du bâtiment pour l'identification des professionnels de l'accessibilité.

La Charte qualité HANDIBAT® (qui porte sur la compétence, le conseil et le service), l'offre de formation ou bien encore l'implantation locale de commissions départementales consultatives de partenaires, permettent d'apporter une réponse visible, cohérente et de proximité à tous les clients et partenaires à la recherche de professionnels pour faire réaliser des travaux d'accessibilité.

Contacts presse Groupe BPCE - Banque Populaire

Christine Françoise : 01 58 40 46 57 / 06 23 40 31 62
Ulric Streit : 01 58 40 41 49 / 06 25 47 59 80
presse@bpce.fr - www.bpce.fr

Contacts presse - Handibat

François Leblanc : f.leblanc@handibat.info

SUIVEZ NOUS SUR

banquepopulaire.fr



@BanquePopulaire



Banque Populaire

